

Corcelles-le-Jorat gifle le projet de parc naturel

Nature Le Conseil communal a refusé lundi à une écrasante majorité de mettre deux parcelles forestières à disposition du projet



Photo d'illustration

Image: Philippe Maeder - archives

Une claque, une très grosse claque. Lundi soir, par 33 voix contre 2 (une abstention), les conseillers communaux de Corcelles-le-Jorat ont sèchement envoyé promener le projet de parc naturel périurbain du Jorat. Lors de cette séance très attendue, ils ont ainsi refusé de mettre à la disposition de la zone de transition deux parcelles forestières communales. Or les deux parcelles en question constituaient un couloir reliant les deux zones centrales prévues sur les Communes de Lausanne et de Jorat-Menthue (*voir l'infographie ci-dessous*). Ces dernières doivent nécessairement être reliées entre elles pour que le projet de parc garde son sens.

PUBLICITÉ

inRead invented by Teads

Par Sylvain Muller

Afficher



Conseils utiles: saison des pollens en toute sérénité

Articles en relation

«Il reste neuf mois pour valider un projet de parc»

Parc du Jorat Cheffe de projet du parc naturel périurbain, Sophie Chanel tente de boucler un second périmètre, tout en préparant la suite **Plus...**

Par Sylvain Muller 30.03.2019

Plus de 70 espèces menacées observées dans le Jorat

Environnement Une étude réalisée dans le cadre du projet de parc naturel périurbain a estimé la valeur de la biodiversité de la zone convoitée. **Plus...**

Par Sylvain Muller 14.01.2019

Les conseillers veulent racheter toutes les forêts

Projet de parc naturel du Jorat Une motion demande que Froideville rachète les forêts en mains publiques sur son territoire. **Plus...**

Par Sylvain Muller 12.12.2018

Froideville fait déplacer le projet de parc du Jorat

Nature La Municipalité s'est déclarée opposée au projet. Du coup, ses promoteurs veulent relocaliser le parc, ce qui ne fait pas les affaires du Canton. **Plus...**

ABO+ Par Sylvain Muller 10.09.2018

Nouvelle association de soutien au Parc du Jorat

Nature Jor'à toi veut soutenir le projet tout en restant indépendante par rapport aux promoteurs **Plus...**

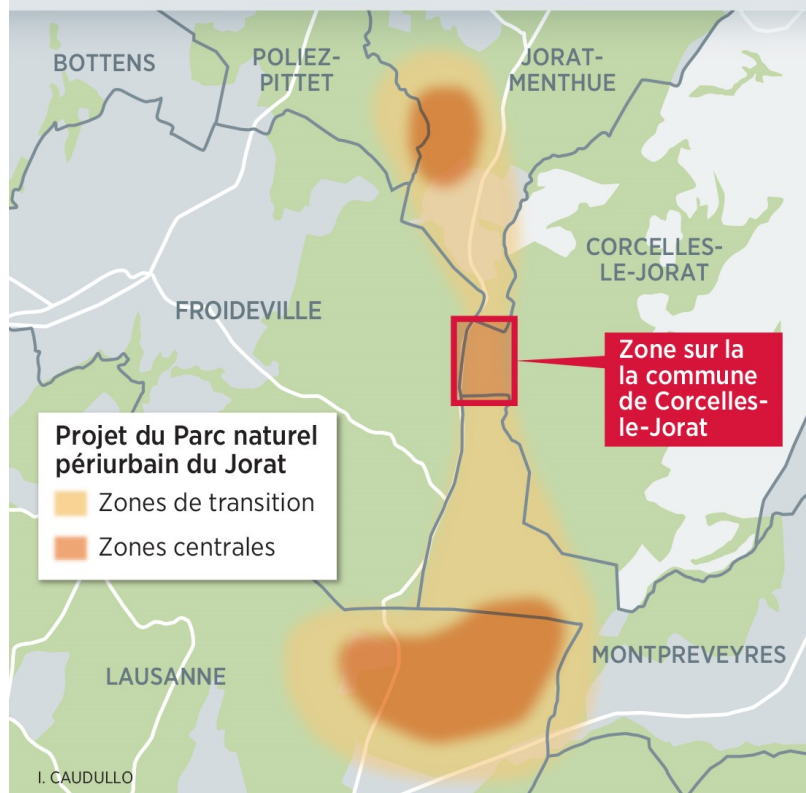
Par Sylvain Muller 06.06.2018

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @24heuresch

Corcelles-le-Jorat se retire du projet



Pour voir l'infographie en grand, cliquez [ici](#).

Présidente de l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien, qui mène le projet, Anne Marion Freiss ne peut que prendre acte: «Je suis triste que Corcelles n'ait pas vu dans ce projet la possibilité de disposer des fonds solides pour protéger la nature et assurer l'avenir. Mais ce scénario avait été envisagé et les réflexions se poursuivent.» Les promoteurs du parc ont en effet jusqu'à la fin de l'année pour présenter à la Confédération un projet concret. Mais à ce rythme-là il risque fort de ne reposer au final que sur les forêts lausannoises.

«Grosse machine»

Dans la petite salle de Corcelles-le-Jorat, les opposants ont fait – si l'on ose dire – feu de tout bois. Leur Municipalité leur avait simplifié la tâche en proposant elle-même ce refus. Le municipal Francis Chenevard a ainsi décrit le parc comme «un fantôme de biologiste payé par l'argent du Canton et de la Confédération, mais qui est au final le nôtre». Son collègue, Christophe Balissat, y voit «une grosse machine destinée à régler des problèmes que l'on ne connaît pas encore».

«On veut bien prendre des mesures en faveur de la biodiversité, a précisé l'élu. Mais pourquoi s'encombrer d'un tel machin?» Un avis partagé par ses collègues, à l'exception du député-syndic Daniel Ruch, entrepreneur forestier de profession, qui n'a pas pris part aux débats.

Du côté des conseillers, le rapporteur de la commission chargée d'étudier le préavis Jean-Paul Reichenbach a dénoncé «un flou financier complet, une impression d'être forcés d'accepter le projet et l'absence de réponses aux inquiétudes sur la future gestion de la faune, en particulier des sangliers».

Lausanne pointée du doigt

Le conseiller Florian Ruch, qui est allé visiter l'exemple zurichois, a estimé, lui, que ce projet n'était pas un parc naturel périurbain mais «un parc urbain totalement contrôlé, avec une forêt de panneaux et un catalogue

d'interdictions». Plusieurs interventions ont aussi pointé du doigt Lausanne, «cette capitale qui veut nous apprendre à gérer notre territoire», a illustré le conseiller Gilbert Ramuz. Seules quelques voix ont tenté de nuancer le propos, comme cette conseillère qui a demandé s'il serait possible de rester dans l'association après un refus, «car il y a certainement des choses intéressantes à faire ensemble pour ces bois du Jorat».

Prochaine échéance, le Conseil de Montpreveyres devra aussi se prononcer sur la présence d'une partie de la zone de transition sur son territoire. S'il prend la même décision que Corcelles-le-Jorat, restera donc à savoir si Lausanne continuera l'aventure seule. (24 heures)

Créé: 30.04.2019, 20h30

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non